Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe

Band: 9 (1994) **Heft:** 3: Gazette

Rubrik: Formation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FORMATION

L'assurance-chômage au service de la recherche?

D'une manière générale les chômeurs se sentent inutiles, superflus et médiocres. Les administrations ont généralement été 'assainies' à tel point qu'elles sont paralysées par l'inaction. Les budgets ordinaires des pouvoirs publics ont été réduits au strict minimum. Pendant un certain temps, l'assurance—chômage paie les personnes désireuses de travailler à ne rien faire. On connaît ces 'accros' de la politique sociale. Pourtant une solution existe: les administrations ou les organisations à but non—lucratif demandent à l'assurance—chômage, au lieu de payer des chômeurs à ne rien faire, de proposer avec cet argent du travail aux personnes désireuses de travailler, mais pas n'importe quel travail, un travail au service de l'opinion publique qui assume les coûts de l'asurance—chômage.

Une telle manière de faire est encore assez nouvelle en Suisse. Par contre l'attitude suivante est beaucoup plus répandue qui consiste à dire que 'les fainéants' des administrations publiques doivent enfin se mettre à 'bosser' afin que le travail soit effectué par le moins de fonctionnaires possibles pour économiser emplois et finances.

Les administrations et les organisations à but non-lucratif travaillent généralement pour la communauté ou pour un de ses nombreux secteurs. Il semble donc judicieux que les organisations à but non-lucratif profitent de cette main d'oeuvre involontairement inemployée, elles qui ne peuvent pas normalement se permettre des collaborateurs coûteux et d'une manière générale souffrent de nombre toujours décroissant de collaborateurs bénévoles. Aux sceptiques qui ne croient pas à ce genre d'initiatives d'en faire l'expérience et de voir si les résultats obtenus peuvent être considérés comme dignes d'intérêt.

Martin Fröhlich

L'étude de la maison rurale dans le Canton de Berne sur une nouvelle voie

Le programme d'emploi et de formation continue 'Etude de la maison rurale – inventaire des bâtiments'

L'an passé, le Canton de Berne a proposé à des spécialistes du bâtiment sans emploi de travailler à la réalisation d'un inventaire dans le cadre de l'Etude de la maison rurale. Compte tenu des expériences intéressantes et positives, le Service cantonal de conservation des monuments historiques a proposé de nouveau un programme similaire en 1994 dont voici les grandes lignes.

Suite du programme 'Inventaire des bâtiments 1994'

Ce programme va servir de base de travail pour la réalisation du volume 'Die Bauernhäuser des Kantons Bern, Band 2, das höhere Berner Mittelland'. Le premier volume de cette série sur le Berner Oberland a été publié en 1990, le second volume va inventorier les districts de Trachselwald, Signau, Konolfingen, Thoune, Seftigen et Schwarzenburg.

L'emploi de spécialistes au chômage (dessinateurs, techniciens, architectes) en faveur de l'Etude de la maison rurale en Suisse a déjà une longue tradition dans le Canton de Berne. Déjà, au cours des années 30, le Technische Arbeitsdienst (TAD) a réalisé des inventaires de bâtiments qui sont, aujourd'hui encore, d'une grande importance pour la recherche.

Description du programme et période de travail

Dans les disctricts sus-mentionnés, il existe 30 à 40 bâtiments à inventorier. Afin d'établir leurs historiques, il est nécessaire d'étudier les sources à disposition comme par exemple, le registre foncier et les procès verbaux des contrats d'assurance. L'inventaire est réalisé par 4 équipes de 3 personnes chacune travaillant parallèlement, composées d'architectes ETS/EPF ou de dessinateurs/trices en bâtiment. Deux historiens/nes s'occupent d'étudier les sources. Comparé à l'an passé, le programme 94 emploie 5 personnes de plus.

Les 14 personnes au chômage sont employées à 80 % (du lundi au jeudi). Le programme a pour objectif de proposer un travail intéressant à des spécialistes qualifiés en leur offrant une possibilité de formation continue (Learning by Doing). Pour des raisons climatiques le programme se déroule pendant 7 mois, du 1er avril au 31 octobre 1994.

Direction du programme

Les expériences faites en 1993 ont démontré qu'il est absolument nécessaire que le programme soit placé sous la responsabilité d'une direction efficace et compétente. C'est en effet la direction du programme qui est responsable visàvis du donneur d'ouvrage, qui fournit l'assistance professionnelle et veille à la qualité du travail et au respect du budget. La direction du programme est assurée par des spécialistes qui, depuis de nombreuses années, travaillent sous contrat pour l'Etude de la maison rurale.

Un atout pour un marché de l'emploi en récession

Malheureusement le marché du travail dans le secteur de la planification de la construction n'a pas évolué dans le Canton de Berne depuis la présentation du dernier programme en 1993. Selon les expériences faites par le Service de conservation des monuments du Canton de Berne, des promotions entières de spécialistes du bâtiment n'ont pour ainsi dire pas été préparées - ou l'ont été de manière insuffisante -, pendant leur formation, au travail dans le secteur important que constituent la transformation et la restauration des bâtiments. La connaissance exacte de l'objet à restaurer est une condition nécessaire à la réalisation professionnelle de ce genre de projets. En ce qui concerne les objets anciens, le travail commence par un relevé exact des plans du bâtiment. La connaissance et l'application des méthodes complexes d'inventorisation des bâtiments ruraux sont des qualifications particulières qui représentent un atout sur un marché du travail en récession.

Conditions d'engagement - Financement

L'engagement se fait pour le compte de la Direction de l'instruction publique du Canton de Berne. L'employé est rémunéré selon un tarif journalier fixe et perçoit une compensation de travail en fonction de ses qualifications professionnelles. Les frais de déplacement sont indemnisés et pour les repas une somme forfaitaire est accordée. Les coûts sont en grande partie couverts par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) et par l'Office cantonal de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OCIAMT) mais également par le Service cantonal de conservation des monuments historiques et par la commune du domicile de l'employé(e).

Résumé des objectifs

Le programme d'emploi a pour objectif de réaliser des inventaires de qualité pour l'Etude de la maison rurale et d'offrir à des spécialistes du bâtiment sans emploi un travail intéressant et parallèlement de bonnes possibilités de formation continue et de qualification. Par ailleurs ce programme permet de sensibiliser les personnes engagées et la population aux problèmes de la conservation des bâtiments historiques.

Renseignements: Mme Randi Sigg-Gilstad et M. Heinrich Christoph Affolter, Kantonale Denkmalpflege, Bauernhausforschung im Kanton Bern, Münstergasse 32, 3011 Berne, Tél. 031 633 52 12 / 031 633 52 13

(Sources: divers documents du Service cantonal de conservation des monuments historiques du Canton de Berne)

Vo

FORMATION

Recensement architectural dans le Jura bernois: une expérience

Utilisation d'un programme d'occupation de chômeurs, avec l'OFIAMT, pour réaliser une tâche et étendre les connaissances professionnelles

Introduction

Quel est notre décor quotidien? Avons-nous l'habitude de regarder autour de nous? Sommes-nous capables de décrire notre propre maison, par exemple, en ne l'ayant pas sous les yeux? Ces quelques questions nous paraissent révélatrices, à moins qu'elles n'entrent dans le cadre de notre profession.

Pourtant l'environnement dans lequel nous vivons, travaillons, nous déplaçons, qui nous protège et que nous croyons connaître est un élément fondamental de notre vécu, de notre relation avec les Anciens, donc avec notre patrimoine. De même, toute nouveauté semble 'agressive', bien qu'elle soit issue de notre Société.

Possibilités de sensibilisation

La notion de respect du patrimoine, aussi bien rural, populaire, bourgeois, que monumental, existe chez beaucoup de personnes. Néanmoins, la gradation des valeurs de 'qualité', d'objets ou d'ensembles, varient fortement. Il nous a paru nécessaire de pouvoir toucher une tranche de population représentative, non dans sa culture 'élitaire', mais aussi dans la sensibilité qu'elle peut dégager face à l'environnement.

Elaboration d'un programme d'occupation et de formation continue

Il peut paraître utopique de vouloir fixer des valeurs ayant trait à l'esthétique et au temporel, qui marquent chaque bâtiment. De plus, pour concrétiser ce projet, il a fallu isoler un échantillon de population qui, dans le cas présent, a été un groupe de chômeurs engagés dans le cadre d'un programme de l'OFIAMT.

L'organisation officielle du programme fut assumée par la région LIM Jura-Bienne, qui mena toutes les démarches préalables en vue d'intéresser les communes, de leur demander de s'engager en déléguant un ou plusieurs partici-

FORMATION

pants au cours préparatoire. La question relative à l'évaluation et à l'analyse du recensement architectural fut approfondie avec le SSMH, sur la base des inventaires du Canton de Berne. L'OCIAMT du Jura bernois assura la coordination du statut de chômeur de chaque participant: arrêt du programme par possibilité d'une activité professionnelle nouvelle, remplacement (difficile), etc.

Divers critères de réalisation du programe durent être pris en considération:

- le programme dure formellement six mois;
- le nombre de participants est au minimum de 12 personnes;
- le nombre de communes engagées, dont dépend la quantité de bâtiments et autres objets à recenser, est également lié aux critères de 'rentabilité' puisque la part financière des communes dépend de la répartition des charges financières entre le chômage et la redevance communale. Ce fut naturellement un argument de poids, par rapport aux coûts d'un recensement exécuté dans des conditions traditionnelles.

Le cours préparatoire

Décrire un bâtiment peut paraître d'une simplicité extrême mais, en s'y attardant davantage, chacun remarque que l'exercice n'est pas dépourvu de risque d'arbitraire et d'imprécision. Cette approche requiert l'utilisation de différentes disciplines plus ou moins spécialisées. Le passant envisagera un bâtiment en faisant référence à son quotidien. Le 'spécialiste', historien de l'art par exemple, s'appliquera à analyser d'une manière très pointue chaque détail construit. On a là deux extrêmes qui se répondent à travers la naïveté joyeuse et la rigide connaissance.

Ces deux positions ne correspondent pas aux personnes concernées par l'OFIAMT, provenant d'horizons professionnels différents non préétablis et parfois non conformes aux besoins du recensement.

De ce fait, au préalable, les organisateurs ne peuvent connaître le potentiel intellectuel des participants. C'est un défaut. La diversité des formations professionnelles désirée (gens du bâtiment, de bureaux, d'associations de sauvegarde, universitaires, etc.) a été mal abordée par les communes, responsables du choix des candidats. D'autre part, cette diversité de citoyens nous a fascinés par leurs critiques primaires compensées souvent par une réelle sensibilité à leur environnement.

Les trois semaines de cours préparatoire sont fort brèves pour l'assimilation de données aussi diverses que celles relatives à l'architecture, l'histoire régionale, la photographie ou l'histoire de l'art, sans compter les notions de vocabulaire élémentaire du recensement. La participation à ce cours fut de 25 personnes. Sans revenir sur le point des diversités professionnelles, les motivations personnelles pouvaient être variées. Par contre, nous devons bien le reconnaître, l'assiduité de tous a été parfaite.

Le programme et le cours de formation continue

Le programme

Le programme de travail a été encadré par Michel Le Roy et Françoise Tschanz. Il a eu de la peine à démarrer simultanément dans les communes. Des problèmes 'd'intendance' surgirent, et le suivi programme-cours a eu de la peine à se dérouler de manière homogène. Des 25 personnes engagées dans le cours préalable, 16 ont continué le programme, des mutations professionnelles (retrouver du travail, changer d'orientation) firent également partie de nos préoccupations. Pour des raisons pratiques les équipes locales furent de deux personnes (parfois trois). Cette solution est bonne, elle permet une complémentarité des participants et un dynamisme dans le travail. L'autre élément novateur fut de constater que les participants, dans leur propre localité, étaient mieux accueillis que des recenseurs officiels et étrangers. La qualité des contacts directs avec la population indigène permit aussi une meilleure approche de la connaissance historique de certaines localités.

Le cours de formation continue

Le cours de formation est dû à la responsabilité conjointe de Michel Le Roy et Françoise Tschanz avec des intervenants choisis. Le cours de formation continue fut le but premier de cette expérience de travail. Montrer, par l'exemple, ce que notion du patrimoine veut dire et ce que le respect de ce qui nous entoure mérite. Il est donné à chacun de toucher à des domaines divers tels que le patrimoine rural, la perception paysagère, les techniques de restauration (pierres, bois, peinture en particulier, etc.), et d'envisager d'une manière nouvelle notre environnement quotidien. C'est également lors de ces journées de travail que des problèmes de vocabulaire, de techniques photographiques furent abordés. Le cours devait donner des connaissances immédiates et à plus long terme (techniques).

Réflexions et conclusions (très provisoires)

Tout au long du programme les interrogations évoluèrent. L'encadrement a permis de répondre à certaines alors qu'il fut d'autres fois nécessaire que les participants apportent leurs contributions et fassent marque d'esprit critique.

En effet, ce programme d'occupation a permis à des personnes sans emploi de se restructurer professionnellement; le but espéré a également été que le nombre de connaissances acquises permette une facilitation de réinsertion et apporte un renouvellement des problématiques et des défis liés au domaine de la restauration, de l'entretien, du respect de l'immobilier existant.

Il est évident que le chemin choisi pour l'établissement d'environ 2'500 inventaires de bâtiments n'est pas traditionnel. Nous n'avons pas oublié que les premiers inventaires en Suisse le furent par des 'amateurs', instituteurs et autres passionnés et que ces documents ont encore leur intérêt.

Le manque de connaissances théoriques et pratiques des participants a induit des tensions, jamais de perte d'enthousiasme. Ceci nous a paru fort important dans un travail qui a aussi un but civique.

Michel Le Roy Françoise Tschanz

PERSONALIA

Mutations: Organisations

Association Suisse de Conservation et Restauration (SCR)

Démission du comité: Marc Stähli, Auvernier Nouveau membre du comité: Ueli Fritz, Bätterkinden

Association des Musées Suisses (AMS)

Démissions du comité: Bernard Schüle, Zurich; Yvonne Lehnherr, Fribourg

Nouveaux membres du comité: Marcel S. Jacquat, La Chaux-de-Fonds; Louis Necker, Genève; Sigrid Pallmert, Zurich

ICOM-Suisse

Démission du comité: Yvonne Lehnherr, Fribourg Nouveau membre du comité: Olivier Pavillon, Lausanne

Ligue Suisse du patrimoine national (LSP) - Comité central

Démissions du bureau: Fabio Janner, Castel S. Pietro (vice-président); Bernhard Lieberherr, Orvin (representant des milieux officiels)

Nouveaux membres du bureau: Salomé Paravicini, Genève (vice-présidente); Paolo Camillo Minotti, Locarno; Raimund Rodenwald, Berne (représentant des milieux officiels)

Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie (SSPA)

Démission du comité: Andreas Zürcher, Zurich (président) Nouveau président: François Schifferdecker, Porrentruy Nouveau membre du comité: Stefan Hochuli, Zoug

ISEA: Départ de Hans A. Lüthy

Le conseil de la fondation de l'Institut Suisse pour l'Etude de l'Art (ISEA) et Hans A. Lüthy ont annoncé le départ de Hans A. Lüthy qui a quitté ses fonctions de directeur de l'ISEA chargé des affaires spéciales à la fin du mois d'août